

02

Etre acteur de son projet professionnel

Fiche technique**Secteurs**

Social et Médico-social

Public

Travailleurs en ESAT

Rappel : le principe des actions collectives est de favoriser les échanges inter-établissements. C'est pourquoi, les inscriptions, par établissement, sont limitées à 4 participants maximum par session et 2 en cas de sur inscriptions. Au-delà, le choix sera pondéré par la délégation d'UNIFAF CVL.

Durée

2 jours - Attention, en fonction de la localisation des inscriptions, certaines dates de session peuvent changer.

Organisme de formation

☞ Axe Formation Insertion

Date limite d'inscription

28/01/2019

Coût

Les frais pédagogiques et les repas du midi (s'ils sont partagés avec le groupe) sont intégralement pris en charge par UNIFAF. Pour d'éventuels autres frais à caractère exceptionnel, prendre contact avec la SGR.

Lieux & dates☞ **Groupe 1****Bourges (18)**

Les 18 & 19 mars 2019

☞ **Groupe 2****Tours (37)**

Les 29 & 30 avr. 2019

☞ **Groupe 3****Chartres (28)**

Les 20 & 21 mai 2019

☞ **Groupe 4****Châteauroux (36)****Contexte**

Les travailleurs en situation de handicap font partie des personnes les plus fragiles en matière d'insertion professionnelle et d'évolution. Il est plus que nécessaire qu'ils puissent connaître tous les possibles en matière d'orientation professionnelle et travailler sur leur projet ; d'autant plus qu'il n'est pas souvent évident pour les travailleurs de pointer leurs envies professionnelles, ni de déceler leurs compétences.

Certains sauront précisément vers quel projet se tourner et comment y accéder mais bien souvent, la plupart ne savent pas réellement vers quel parcours professionnel s'orienter, ni comment y arriver et n'osent pas poser de questions par manque de confiance. D'autres peuvent avoir, à l'opposé, des idées bien précises mais qui ne sont pas adaptées.

Enfin, bien souvent, beaucoup de travailleurs attendent qu'on leur donne toutes les solutions sans réellement tenter de les trouver de leur côté.

Il a été observé qu'une formation à l'extérieur de l'ESAT, impulse souvent une plus grande motivation à être acteur de son projet professionnel, notamment grâce aux contacts riches entre les participants (effet de groupe).

Cette action de formation a pour objectif d'engager les participants à devenir acteur de leur projet professionnel.

Objectifs

- ☞ Comprendre le rôle de l'ESAT, son organisation et ses contraintes
- ☞ Comprendre et s'appropriier la notion de projet professionnel
- ☞ Adopter une posture professionnelle et être acteur de son projet
- ☞ Reconnaître et exprimer ses compétences en faisant le point sur son parcours professionnel et personnel
- ☞ Identifier ses compétences acquises ainsi que ses compétences transversales
- ☞ Mettre à jour ses souhaits d'évolutions
- ☞ Identifier les possibilités d'évolution et les réponses existantes : formation, apprentissage en situation de travail, mobilités, RAE et VAE
- ☞ Développer sa confiance en soi

Prérequis

Aucun pré-requis n'est demandé

Contenu**Le travail en ESAT : cadre, missions, organisation et fonctionnement**

L'ESAT, son rôle, son organisation ; les sept outils de la loi 2002-2 ; la loi n°2005-102,

Les 24 & 25 juin 2019

☎ **Groupe 5**

Blois (41)

Les 9 & 10 sep. 2019

☎ **Groupe 6**

Orléans (45)

Les 18 & 19 nov. 2019

Interlocuteur Unifaf

Aline TINSEAU

aline.tinseau@unifaf.fr

02.38.42.08.44

Interlocuteur OF

Virginie Fillon

axeformation@orange.fr

01.42.61.32.46

etc.

Le projet professionnel

Le projet professionnel ; son élaboration ; l'accompagnement professionnel ; l'accompagnement social et médico-social ; le référent ; les objectifs et les moyens pour le mettre en œuvre ; son évaluation.

Devenir acteur de l'élaboration de son projet professionnel

Exprimer ses envies ; réaliser la faisabilité ; indiquer ses aptitudes ; pointer les manques ; détailler les moyens à mettre en œuvre tels que formation, VAE, CPF, stage, etc. ; s'impliquer dans ce projet ; élaborer un plan d'action avec des délais.